

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 V. 1-G** Vœu relatif au désengagement de la Région du financement du logement social.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,**

Considérant la volonté de Mme PÉCRESSE, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, de réduire le budget de la Région dédié au financement du parc locatif social sur le périmètre de la métropole du Grand Paris, c'est-à-dire Paris et 130 communes du centre de l'agglomération francilienne ;

Considérant que ce désengagement pourrait s'élever à 30 millions d'euros en 2017, le budget passant de 70 millions d'euros en 2016 à seulement 40 millions d'euros en 2017 ;

Considérant que Mme PÉCRESSE justifie ce désengagement par le transfert de la compétence logement à la Métropole à partir du 1er janvier 2017 ;

Considérant que le transfert à la métropole de la compétence de financement du logement social exercée par les communes ne se fera qu'après l'adoption du PMHH, à partir de fin 2017 ;

Considérant que ce désengagement rendra plus difficile la production de logements sociaux dans la métropole, à Paris et dans le 18e en particulier ;

Considérant que ce désengagement se fera aussi au détriment d'opérations de réhabilitation d'immeubles de logements sociaux existants qui bénéficiaient jusqu'à présent de financements de la Région ;

Considérant que ce désengagement pénalisera lourdement les habitants de notre arrondissement qui compte plus de 14 000 demandeurs de logements sociaux ;

Considérant que, sous la mandature précédente, plus de 100 millions d'euros étaient mobilisés chaque année par la Région, deux tiers de ces aides régionales étant consacrées au financement d'environ 10 000 logements sociaux, le tiers restant étant dédié au financement de la réhabilitation de logements, à la lutte contre la précarité énergétique, les aides aux copropriétés en difficulté, et à la lutte contre le saturnisme ;

Sur proposition de MM. Nicolas BONNET-OULALDJ, Rémi FÉRAUD, Mme Anne SOUYRIS, MM. David BELLARD, Jean-Bernard BROS, du groupe Communiste - Front de Gauche, du groupe Socialiste et Apparentés, du Groupe Écologiste de Paris et du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants,

Émet le vœu que :

La Région maintienne le budget consacré au logement social afin de continuer à soutenir l'effort de production et de réhabilitation de logements sociaux pour répondre à la demande des familles modestes et de la classe moyenne.